



EAUX-PUISEAUX

Bulletin d'information n°3 de janvier 2021



Chères Puisotines et chers Puisotins,

2020 s'est achevée avec les traditionnelles fêtes de fin d'année, et avec les circonstances actuelles, elles ont pris cette année une tournure particulière, avec de mauvaises nouvelles, mais aussi de bonnes ... nous avons décoré nos maisons, orné notre village, rencontré ou communiqué avec nos proches, avec nos voisins ... participé à l'ambiance de ces fêtes.

Quoiqu'il en soit, ne nous laissons pas malmener par ces conditions de vie qui changent très vite, nous demandent d'abandonner quelques libertés et restreignent nos penchants naturels pour les contacts directs ...

Des choses sont possibles, certaines se sont réalisées, et, pour notre commune, les pages qui suivent en fournissent une belle illustration ; les projets fourmillent et des groupes de travail se sont réunis malgré quelques entraves, ils ont travaillé et produit ; je souhaite remercier vivement, élus et non élus, toutes les personnes qui ont participé à ces travaux ou œuvré à leur manière ; un grand merci aussi au personnel communal, Laure, Valérie, Christelle et Eric qui ont mis tout leur cœur à leur tâche.

Et nous continuerons ces projets et travaux, dès le début de cette année 2021, forêts, voirie, entretien et sécurité, bâtiments communaux, éclairage public, communication, animation ... toujours avec le souci du bien vivre ensemble à Eaux-Puisseaux. D'ailleurs, n'hésitez pas à partager vos idées, vos souhaits, avec ces groupes de travail, avec vos conseillers municipaux, ou par la boîte à idées, car je suis intimement convaincu que la participation à des projets est l'un des plus puissants remèdes à la morosité ambiante, à la baisse de régime qui nous guette, bref, de quoi nous redonner la santé physique et morale, en allant au devant d'autres personnes ... tout en respectant le protocole et sans prendre de risque !

Les conditions sanitaires ne permettent pas en ce début d'année 2021 de nous réunir et d'échanger les traditionnels vœux ! Cependant, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos plus sincères vœux, souhaiter que vos projets se réalisent, espérer que les rencontres seront à nouveau possibles et égaieront notre quotidien ; pour cela nous vous souhaitons la meilleure santé possible.

Avec mes plus amicales salutations.

Christophe LOUAULT
Maire d'Eaux-Puisseaux

Permanences du secrétariat de Mairie

Les bureaux de la Mairie sont ouverts :

- le lundi après-midi de 16h à 19h
- le jeudi matin de 9h à 12h

Vous avez la possibilité de nous joindre par message vocal au : **03 25 42 01 00**
et de déposer un message à notre adresse : mairie.eaux-puisseaux@orange.fr

Le concert de Najar & Jolivet

Il suffisait, à la sortie du spectacle, de voir les visages réjouis et d'entendre les commentaires enchantés pour être convaincu que cette soirée avait tenu toutes ses promesses.

Tout avait commencé par une organisation sans faille, que l'on doit à l'Association du Festival en Othe, qui permettait notamment de faire patienter les spectateurs autour d'un vin chaud.

Les deux artistes entrèrent en scène sous des effets de lumières qui accentuaient le côté mystérieux de leur répertoire et de leurs instruments.

Le concert se déroula dans une sorte de crescendo qui révéla, au fur et à mesure, la grande virtuosité des deux musiciens et qui transporta le public par la puissance et la polyvalence des instruments.

On assistait là à quelque chose d'étonnant. Les spectateurs ne s'y trompèrent pas, réclamant par une salve d'applaudissements une prolongation que les artistes furent heureux de leur accorder.

Une très belle soirée à tous égards.



La cérémonie du 11 novembre 2020



À Eaux-Puiseaux comme ailleurs, la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, qui rend hommage aux anciens combattants à l'occasion de l'armistice, s'est déroulée à huis clos, en plein contexte sanitaire. Seuls le Maire de la commune et les conseillers municipaux ont pu assister à cette commémoration.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, et le Maire a prononcé le texte de l'hommage officiel transmis par Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée auprès de la Ministre des armées. Ce discours a été suivi de l'énumération individuelle et nominative des survivants de la Grande Guerre disparus dans le courant de

l'année.

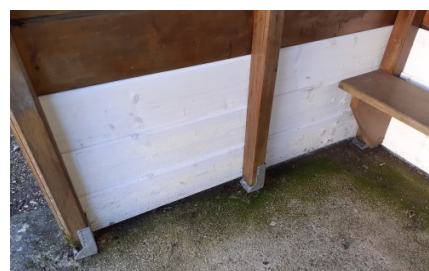
L'ensemble du conseil municipal s'est ensuite rendu dans le cimetière du village pour déposer un pot de fleurs au pied de chacune des sépultures des militaires.

La restauration de l'abribus de la Grande rue



L'aménagement des abribus du village dans le but d'accueillir des "kiosques à livres" a révélé, pour l'un d'entre eux (celui de la Grande rue), un état très dégradé des sept montants verticaux à leur base, ainsi que le besoin de remplacer une demi-douzaines de planches latérales qui n'assuraient plus complètement l'étanchéité nécessaire.

Les sept anciens sabots ont d'abord été remplacés par des sabots plus hauts, pour permettre leur fixation dans la partie saine du bois. Ensuite, dans un mouvement synchronisé d'une précision quasiment romaine, l'abribus a été soulevé et les pieds simultanément introduits dans leurs sabots respectifs, comme si on remplaçait une maison sur ses fondations.



Travaux de maintenance sur le réseau d'eau



Divers travaux de maintenance du réseau d'eau ont été effectués au cours des dernières semaines.

Le nettoyage du réservoir du château d'eau des Brulis. Celui du Four à chaux avait été réalisé quelques semaines auparavant.

Le remplacement des éléments en plomb (rue Largentier) et l'adéquation des sections à l'augmentation prévisible des débits.

Le remplacement des éléments en plomb (rue de l'église, au niveau du château d'eau), qui a par ailleurs nécessité la coupe de la haie de thuyas aux abords de la maisons de nos sympathiques Michèle et Michel ...

Le terrassement et la mise en place de concassé devant le local technique permettant une place de stationnement.

La mise en place de plaques en inox pour protéger les ouvertures des murs des deux châteaux d'eau, dans le cadre de la procédure Vigipirate.

La mise en place, dans le regard situé entre le local technique et la rue de l'église, d'une vanne de sectionnement et d'un compteur by-pass dont le rôle est de permettre la détection de fuites sur le réseau d' Eaux.



Travaux d'entretien du bassin du Lavoir



Les puisotines et puisotins sont toujours admiratifs de la magnifique restauration de notre lavoir et sa nouvelle destination en salle culturelle. Chacun sait que l'eau de son bassin provient du trop plein du château d'eau des Brulis.

Au fil des années, une flore aquatique s'est développée au point qu'il devenait important d'envisager son nettoyage.

C'est désormais chose faite, grâce aux bons soins de quelques personnes de la commune, mais surtout grâce aux efforts d'un certain petit Maxence, que l'on voit sur la photo mettre du coeur à l'ouvrage.

Un futur pilier de la municipalité, à n'en pas douter ...

Atelier Tawashi

Le 24 octobre dernier a eu lieu le premier atelier DIY « Do it Yourself » (fait maison), à la salle des fêtes.

Sur les conseils avisés d'Aurélien, animateur de la manifestation, les participants y ont fabriqué des tawashis : éponges japonaises en tissu recyclé, durables et lavables en machine. Les participants, qui avaient ramené des chaussettes usagées (mais propres), les ont donc dépecées et ont fabriqué eux même leurs éponges.

Les prochains ateliers prévus devraient permettre d'apprendre à fabriquer de la poudre pour lave-vaisselle, des lessives, du liquide vaisselle, ou encore du déodorant (garanti sans jus de vieilles chaussettes).



Cartes de déchetterie



Les nouvelles cartes de déchetterie ont été confectionnées par la Communauté de communes. Leur présentation a changé sensiblement : elles sont désormais nominatives et plastifiées. Elles sont disponibles dès à présent en Mairie (permanences le lundi de 16h à 19h et le jeudi de 9h à 12h).

Nous attirons votre attention sur le fait que le calendrier de collecte des déchets a été modifié pour l'année 2021 : le camion de la COVED passe désormais chaque jeudi matin des semaines **paire**s.

Décorations de Noël

En dépit des circonstances, il est apparu à tous que le village devait continuer à être décoré pendant la période des fêtes. Les illuminations traditionnelles étant en fin de vie, le choix s'est naturellement porté sur un ensemble de sapins.

Un sapin a été planté aux trois entrées du village, un autre se dresse au milieu de la place de la Liberté et quelques autres forment un ensemble illuminé de guirlandes devant la Mairie.

Nous devons cette décoration très réussie à Catherine, Michèle, Fabienne et Isabelle. Grand merci à elles.



Travaux de voirie et d'entretien

Notre ami et collègue Eric a commencé ses travaux de nettoyage des caniveaux de la Grande rue et des marches des entrées latérales de notre église.

Valerie, quant à elle, en plus des travaux d'entretien habituels, s'est lancée dans le lessivage complet des murs de la salle des fêtes. Il s'agit que tout soit prêt lorsque nos festivités reprendront ...

Les colis de Noël aux sages de la commune



Le repas organisé et offert chaque année à nos aînés présente un intérêt majeur. En même temps que l'hommage rendu à leur sagesse, c'est également l'occasion d'entretenir les liens intergénérationnels au sein de notre commune.

C'est donc tout naturellement, en ces temps troublés, que la commune a décidé d'offrir et de distribuer à nos sages, une préparation de produits locaux. Nos dévouées Fabienne, Catherine, Michèle, Isabelle, aidées par notre efficace Christelle pour la logistique, ont mis toute leur énergie, leur talent et leur goût pour composer cet excellent colis.

La distribution des sacs nous apporta la preuve de l'attachement de nos aînés à la commune, de leur désir de maintenir des liens avec la population et de leur gratitude. Nous avons accueilli la gentillesse de leur sourire et leur empathie comme une récompense.

La vente d'un lot de bois scolytés

Nous avons déjà évoqué nos craintes d'une dévalorisation de certains peuplements de notre forêt communale, due à la présence de scolytes qui se sont attaqués à nos épicéas.

Nous avons eu, en décembre, une proposition d'achat pour un montant initial dramatiquement bas. La commune, en liaison avec l'Office National des Forêts, a finalement négocié l'affaire à un niveau beaucoup plus acceptable et même presque inattendu. Le lot a finalement été vendu pour la somme de 16 000 €.

Informations pratiques

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour les nouveaux arrivants : Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors des élections qui auront lieu cette année, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 15 avril 2021.

Recensement :

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie de résidence pour être convoqué à la journée « défense et citoyenneté » (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Les affouages

La commune délivre annuellement du bois de chauffage à la population locale. C'est le service des affouages. L'affouagiste doit impérativement respecter les règles de conservation et de protection du domaine forestier communal, parmi lesquelles :

- la protection du peuplement et des sols
- la protection des infrastructures forestières
- la protection des cours d'eau
- la propreté des lieux

Le conseil municipal a édicté une nouvelle règle, apportant modification concernant les travaux d'affouages non terminés. Alors que la précédente réglementation prévoyait une amende de 50 € dans ce cas de figure, il est décidé désormais de supprimer cette amende et d'imposer aux affouagistes de terminer leurs travaux avant de solliciter l'obtention ou le renouvellement d'un lot. Dans le cas d'une impossibilité reconnue de terminer les travaux, le lot pourra être attribué à un autre affouagiste.

D'autre part, l'attribution des lots s'effectuera désormais de manière successive pour correspondre à la capacité effective de réalisation des travaux par l'affouagiste.

Nettoyage des tomettes de la nef et du chœur



Nous avons engagé la première phase du nettoyage des tomettes de notre église. Cette opération s'est déroulée très récemment et il est intéressant de constater que des résultats significatifs ont déjà été obtenus, notamment dans le chœur qui a retrouvé une partie de son éclat. L'état d'usure des tomettes de la nef ne permettait certes pas d'envisager un retour aux couleurs d'origine, l'effet du nettoyage est néanmoins incontestable.

Rappelons la seconde action à venir, après le délai de séchage : l'application du produit destiné à assurer la protection des tomettes et à raviver leur brillant.



La sécurité dans le village, respect de la limitation de vitesse.

La municipalité a engagé la réflexion sur ce sujet important qui constituait l'un des piliers de notre profession de foi. Des contacts ont été pris ou sont en passe de l'être avec le S.L.A. (Services locaux d'aménagement local) pour connaître l'état de l'art en la matière, les solutions les plus appropriées en fonction de la topologie, leur efficacité et leur coût.

L'entretien du cimetière, l'état des lieux en vue du relevage des tombes.

Un relevé des sépultures en état d'abandon, la recherche des héritiers ou des personnes chargées de l'entretien des concessions aura lieu très prochainement pour nous permettre d'envisager d'éventuelles procédures de reprise.

Un relevage de tombe est une opération de long terme puisqu'il faut retrouver les coordonnées des héritiers, qu'il est nécessaire de leur laisser le temps d'effectuer les travaux de réparation si telle est leur volonté, et dans le cas contraire de permettre à la municipalité de procéder aux opérations réglementaires. Tout cela prend plusieurs années.

La protection de la source contre les nuisances potentielles dues aux blaireaux.

On localise aisément les issues de galeries grâce aux cônes de déblais peu discrets. C'est ce qui a été observé aux alentours de la source notamment, d'où le souci de la protéger des contaminations possibles dues aux déjections de l'animal.

Une analyse de la situation a été effectuée par un lieutenant de louveterie qui a localisé quelques blaireaux. Une deuxième opération aura lieu dans quelques semaines pour déterminer la meilleure façon de maîtriser la population de cet animal au demeurant très sympathique ... à regarder ...

Le projet de cinéma itinérant.

Ce projet, initié par Christelle LECOQ, sera remis à l'ordre du jour des prochaines réunions de la commission Accueil-Animation-Culture.

La réfection du toit de l'ancienne poste et la réflexion sur sa destination future.

Sans anticiper sur l'utilisation future de ce bâtiment, la commune a décidé faire appel à une société de couverture pour procéder aux réparations de première nécessité destinées à stopper les dégradations.

Parallèlement, une large réflexion sera menée pour envisager les possibilités de reconversion de cette ancienne poste. Ce sera certainement l'occasion de solliciter les idées, la créativité et le sens pratique des puisotines et des puisotins.

Et bien sûr, une **veille administrative attentive** sur les dispositions **d'aides et de subventions** diverses et notamment :

- L'utilisation d'une subvention de l'**ADEME** pour la **reforestation**.
- L'utilisation des fonds de soutien au projet de **relance rurale**.